

TMI : Technicien(ne) de maintenance industrielle

En contrat d'apprentissage

Le Technicien de maintenance Industrielle réalise toutes les actions, durant le cycle de vie d'un équipement, destinés à le maintenir ou à le rétablir en état.



⌚ | Durée de la formation :
24 mois en apprentissage :
1 mois en formation
2 mois en entreprise

🔑 | Les prérequis :
Cette formation est accessible à toute personne titulaire d'une formation technologique d'un niveau 3 minimum (BEP, Bac, Bac professionnel en maintenance électrotechnique, génie climatique), Certification professionnelle (Titre professionnel, Certificat de qualification professionnelle) ou expérience professionnelle équivalente.

Les candidats s'inscrivent sur www.groupe-imt.com

La sélection s'effectue après un entretien individuel avec un conseiller en formation.

💰 | Frais d'inscription :
Aucun



CONTENU DE LA FORMATION

- Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel.
- Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel.
- Diagnostiquer une défaillance et mettre en service un équipement industriel automatisé.
- Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels et réaliser des améliorations à partir de propositions argumentées.

EMPLOIS VISÉS

- Technicien(ne) de maintenance industrielle
- Électromécanicien(ne) de maintenance industrielle
- Électricien(ne) ou mécanicien(ne) de maintenance industrielle
- Technicien(ne) de mise en service d'équipements industriels